



# convocation devant le délégué au procureur de la république

Par **jean001**, le **05/12/2011** à **19:18**

bonjour,

J'ai récemment été arrêté par la police pour détention (moins de 1g) et consommation de cannabis sur la voie publique. Suite à cette histoire, je suis convoqué devant le délégué au procureur de la république. J'avoue être inquiet et ne pas savoir à quoi m'attendre. J'aimerais également connaître l'ensemble de la procédure de police de l'arrestation à la sortie du commissariat en cas d'infraction à la législation sur les stupéfiants (non pas en cas de grosses saisies mais de petits consommateurs comme dans mon cas).

Je vous remercie de votre compréhension et de votre aide.

cordialement.